



SNT



Syndicat National des Territoriaux

Passeport



Soyez bienvenus au SNT

Notre syndicat est le fruit d'une dynamique portée depuis des années par des agents territoriaux engagés. Grâce au travail de tous, le SNT est devenu aujourd'hui un acteur incontournable du dialogue social et à ce titre, l'interlocuteur privilégié des collectivités et des organismes rattachés.

Organisé sur le principe des régions administratives et présent sur l'ensemble du territoire national, y compris dans les collectivités, départements et régions d'Outre-Mer, notre syndicat a fait le pari de l'intelligence collective en se dotant d'une structure de gestion agile, décentralisée et inventive. Elle est composée d'un bureau actif et d'un Conseil d'Administration de 15 membres qui animent plusieurs groupes de travail dans une dynamique de constante coopération.

*En 2014, nous avons été **premier syndicat national de la territoriale** à la **CFE-CGC**. Grâce à votre soutien et à votre engagement, nous continuerons à améliorer notre implantation syndicale dans les collectivités.*

Ce passeport est fait pour vous qui nous rejoignez dans cette belle et riche aventure. N'hésitez pas à nous contacter et à vous connecter sur notre site. Nous sommes et restons à votre écoute.

Louis PERETTI
Président du SNT CFECGC



Pour mieux nous connaître

Notre syndicat est une composante majeure de la Fédération des Services Publics qui regroupe l'Etat, l'Hospitalière et la Territoriale.

Le SNT représente la première force syndicale regroupant l'ensemble des filières territoriales de la CFE-CGC.

La CFE-CGC est une confédération qui réunit **22 Fédérations**.

Les principales sont la **métallurgie, les métiers finance-banque, les services publics, l'énergie...**

Elles sont localement représentées par des Unions Régionales et des Unions Départementales (UR et UD).

Cela signifie que dans chaque région administrative et dans chaque département, vous pourrez trouver un interlocuteur qui représente ces branches.

C'est le cas pour la Fédération des Services Publics auquel notre syndicat est rattaché.

Toutes les catégories d'emploi sont les bienvenues

Le SNT accompagne TOUS les agents de la Territoriale, de toutes les filières et de toutes les catégories (A, B, C).

Depuis 2010, les résultats des élections professionnelles ne sont plus évalués par "collèges" mais sur liste unique regroupant des agents des trois catégories A, B et C.



La place du SNT dans la paysage syndical

Fédération Service publics = 3^e de la CFE-CGC/27

Le **SNT** = 3^e syndicat de la fédération

Chacune des structures a une représentation territoriale, sur le terrain au plus près des adhérents



Pour la confédération :
 - Unions régionales
 - Unions départementales

Pour la fédération des SP :
 - Unions territoriales

Pour le SNT :
 - Délégués régionaux dans chacune des 13 régions (Occitanie, Grand Est, etc)
 - Les DOM-COM (5, en cours de déploiement : Guyane, Mayotte, La Réunion...) sont rattachées au Président National

La **Confédération CFE-CGC** regroupe 27 fédérations

Secrétaires nationaux délégués

Chimie Banque Métallurgie
 Energie, etc

La **Fédération des Services Publics**, 11000 adhérents, regroupe 37 syndicats de l'Etat, l'hospitalière et de la Territoriale, dont le SNT

Le **SNT** est représenté par une centaine de sections syndicales dans les Collectivités, établissements publics, OPH...

- SNT section Mairie de ...
- SNT Conseil départemental de ...
- SNT Syndicat mixte de ...
- SNT OPH de ...
- SNT Métropole de ...
- SNT section Conseil régional...
- SNT Centre de gestion...
- SNT CCAS...

CSFPE : conseil sup. de la Fonction publique d'Etat
 CCFP : Conseil commun de la FP

Examine les projets de lois et décrets

Instance supérieure de dialogue social pour les 3 fonctions publiques. Le SNT est présent au CCFP

Mandats dans les organismes paritaires : CAF, FIPHFP, CPAM, PREFON, CNAV...

bureau et comité directeur de la CFE-CGC

Ministère de la Fonction Publique...
 Groupes de travail thématiques...
 Dialogue social

bureau et comité directeur de la Fédé

Représentation
 Défense juridique
 Dialogue avec les élus

- Conseil d'adm^o et Bureau du SNT
 - Représentants nationaux : fédération OPH, fédération PM,

Il n'y a pas de section SNT dans votre structure ?

Contactez votre délégué régional

Chaque section est forte de ses adhérents

En deux mots, le SNT, c'est quoi ?

- Créé le 12 juin 2006, le Syndicat National des Territoriaux est un syndicat dont l'objet est l'étude et **la défense des droits**, ainsi que des intérêts professionnels, matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, de ses adhérents. *(article 3 des statuts)*
- Au SNT, pas de discussions d'ordre politique, philosophiques ou religieuses.
- Au SNT, nous sommes apolitiques, libre des partis politiques, et indépendant.
- Le SNT, c'est un syndicat qui prend **la défense de tous les agents des collectivités** *(région, département, métropole, intercommunalité, commune)* et de leurs satellites *(SEM, SPL, Agences, ...)* de toutes les catégories : A, B et C et des agents d'EPIC *(OPH, ...)*.

Au SNT, on retrouve toutes les filières

Le SNT regroupe tous les agents territoriaux de toutes les filières.

- Administrative
- Technique
- Culturelle
- Artistique
- Animation
- Patrimoine
- Sportive
- Médico-sociale
- Médico-technique
- Sociale
- Police territoriale

Le SNT accompagne les agents de toutes les filières et de toutes les catégories (A, B, C).



Le SNT, c'est aussi

la Police Territoriale

S'appuyant sur l'enquête réalisée en 2019 auprès des adhérents, voici les 4 grands domaines dans lesquels s'exerce notre action.

Notre but : permettre le développement de la police de proximité et d'avenir qu'est la Police territoriale.

1. Uniformisation de l'Indemnité Spéciale Mensuelle de Fonction (ISMF) pour l'ensemble de la filière police municipale (catégories A, B et C)
2. Prise en compte de l'ISMF dans le calcul des retraites pour l'ensemble de la filière
3. Reconnaissance de la catégorie active et non sédentaire pour l'ensemble de la filière
4. Création d'un troisième grade en catégorie A (alignement sur les autres filières de la FPT)
5. Nouvelle dénomination des grades pour davantage de lisibilité

1. Formation Initiale (FI) diplômante et non plus certifiante.
2. Intégration de la Formation Préalable à l'Armement dans le déroulé de la FI.
3. Finalisation du mouvement de création des 5 centres interrégionaux.
4. Garantie d'une même qualité de formation par le respect des référentiels au sein des centres interrégionaux de formation.
5. Maintien de l'arrêté de port d'arme d'un agent lors de sa mutation.



Territorialisation des actuelles polices municipales

Le SNT Police Territoriale ne peut agir qu'avec et par vous.

C'est pourquoi, participez, partagez et pour toute information ou suggestion : www.fptcgc.org, onglet « police »

Votre Secrétaire Nationale : Mayalène ROSSIN

Equipement

1. S'appuyant sur l'article L-4121 §1 du Code du Travail et ne pouvant être subordonné au principe de la libre administration des collectivités : Equipement minimum obligatoire des agents en armement en catégorie D.
 2. Equipements de Protection Individuels obligatoires : gilet pare-balles, gants adaptés, casque de protection.
 3. Inversion du principe actuellement en vigueur, celui du non-armement sauf sur demande justifiée du maire : le non armement en catégorie B est à justifier par l'élu.
-
1. Actualisation et évaluation annuelle obligatoire des Conventions de Coordination (CC) en fonction des évolutions des divers textes réglementaires et législatifs.
 2. Mutualisation des missions et moyens des services de PM :
 - a. par la simplification,
 - b. par le développement de la Police territoriale,
 - c. en privilégiant l'échelon territorial (EPCI, métropole, ...) permettant à un maximum de population de bénéficier de la police territoriale de proximité

Au SNT, on retrouve aussi les EPIC et les OPH

Les O.P.H. (Office Public d'Habitat)

Le décret n°2011-636 du 8 juin 2011 porte sur les dispositions relatives aux personnels des offices publics de l'Habitat. La référence réglementaire est la Convention Nationale des OPH signée en 2017, elle regroupe les obligations envers les agents publics et ceux de statut privé ayant des missions de service public.

La CFE-CGC est représentative auprès de la Fédération Nationale des OPH

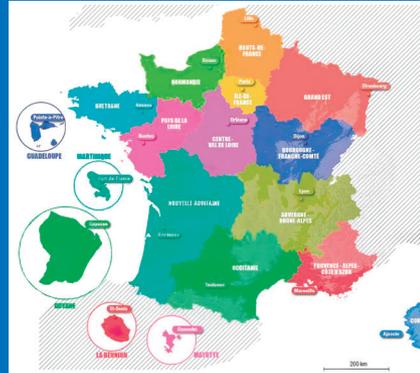
La CFE-CGC est représentative auprès de la Fédération Nationale des OPH.

Représentant titulaire :
Pascal GOURAUD de Paris Habitat
 Représentant suppléant :
Stéphanie FENARD de Habitat 70

Le SNT O.P.H.

est le syndicat qui regroupe tous les agents des OPH (privé et public)

Pour toute information ou suggestion > www.fptcgc.org



Le SNT et son organisation régionale

13 régions et les Collectivités d'Outre-Mer ont leur Délégué Régional

| | |
|----------------------------|---------------------------|
| Auvergne Rhône Alpes | <i>Sébastien RENEVIER</i> |
| Bourgogne Franche-Comté | <i>Stéphanie FENARD</i> |
| Bretagne | <i>Claude ROUSSEL</i> |
| Centre Val de Loire | <i>Sophie FOURNIER</i> |
| Collectivités d'Outre-Mer | <i>Louis PERETTI</i> |
| Corse | <i>Frédéric GIORDANI</i> |
| Grand Est | <i>Kathya HACID</i> |
| Hauts de France | <i>Carmelo FURNARI</i> |
| Ile de France | <i>Hervé GENINASCA</i> |
| Normandie | <i>Claude ROUSSEL</i> |
| Nouvelle Aquitaine | <i>Fanta DIALLO</i> |
| Occitanie | <i>Béatrice BARRAU</i> |
| Pays de la Loire | <i>Philippe DELOI</i> |
| Provence Alpes Côte d'Azur | <i>Frédéric THOMAS</i> |



Une organisation nationale

Un bureau

qui prépare les décisions du C.A.
et assure la gestion administrative

Un Président et deux vice-présidents

qui représentent le syndicat

Un Comité d'Ethique

qui veille au respect des valeurs

Un organe de contrôle de gestion

avec des vérificateurs aux comptes

Un Conseil d'Administration,

organe décisionnel du S.N.T.
Ses 14 membres sont élus
par l'Assemblée Générale,
il élit en son sein les 9 membres
du Bureau. Il décide des dépenses
et des orientations du Syndicat.
Il se réunit 1 fois par mois

Nos valeurs humaines

Nous croyons possible l'existence
d'un syndicalisme novateur, exigeant et responsable.

Nous croyons possible d'instaurer
un dialogue social créatif, agile et fécond.

Nous voulons nous affranchir des dogmes mortifères
et nous croyons aux évolutions possibles et aux changements vivifiants.

Pour cela, nous continuerons à être force de proposition pour

- **Accompagner** des changements d'organisation
- **Construire** des mutualisations
- **Anticiper** de nouvelles missions
- **Permettre** des évolutions managériales
- **Eviter** toute dégradation des conditions de travail
- **Lutter** contre la stagnation des rémunérations

Le SNT en action(s)

Membre du conseil fédéral de la Fédération des services publics CFE-CGC, le président du SNT siège également au Conseil Commun de la Fonction Publique.

Des actions nationales...

- Dépôt d'amendements au CCFP pour le projet de Loi de la réforme de la Fonction publique Alerte sur le Plan Actions 2022, remontée d'informations
- Le Burn Out : action portée par la Confédération CFE CGC depuis de nombreuses années
- La Qualité de Vie au Travail : défense de l'équilibre Vie privée / Vie professionnelle.
- Remise d'un rapport au Ministre sur les difficultés de l'attractivité dans la FPT (2021)

Des actions locales...

- RIFSEEP : négociation des indicateurs
- Gestion Automatisée du Temps de Travail
- Télétravail
- Mutuelle, prévoyance pour une meilleure couverture des agents
- Assistance juridique et saisine des tribunaux
- Accompagnement pour rompre l'isolement
- Propositions pour améliorer et favoriser le dialogue social.

Le SNT à votre service

Le SNT vous apporte

- **Des informations** vérifiées et accessibles
- **Des possibilités** de formations
- **Des conseils** personnalisés
- **L'accès** à une newsletter

Le SNT vous défend

dans les commissions spécialisées.
Il prend en charge des analyses juridiques et des frais d'avocat au besoin.
Il vous assiste ou vous représente lors de Conflit (*discipline, hiérarchie, ...*)

Le SNT facilite vos démarches

en étant présent sur le territoire national.
Il vous représente au sein de différents conseils d'administration (*CAF, CPAM, ...*)

Lexique

Notes

| | |
|---|-------|
| ADGCF <i>Association des Directeur Généraux des Communautés de France</i> | |
| CCFP <i>Conseil Commun de la Fonction Publique</i> | |
| CSFPT <i>Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale</i> | |
| EPCI <i>Etablissement Public de Coopération Intercommunale</i> | |
| EPIC <i>Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial</i> | |
| OPH <i>Office Public de l'Habitat</i> | |
| SEM <i>Société d'Economie Mixte</i> | |
| SPL <i>Société Publique Locale</i> | |

votre correspondant local

votre correspondant régional



Syndicat National des Territoriaux

3, rue de la préfecture | 88000 Epinal cedex 09

www.snt-cgc.fr | courrier.snt@gmail.com

06 33 98 47 52